

Presse Nationale

> Economie



Zone industrielle de Yamoussoukro : les propriétaires terriens reçoivent un chèque de 1,218 milliard de FCFA

La purge des droits coutumiers portant sur 250 ha, sur un total de 750 ha réservés pour la Zone industrielle de Yamoussoukro, vient d'être définitivement soldée. Le ministre du Commerce et de l'Industrie, Souleymane Diarrassouba, a remis, le 19 février, au titre de la dernière tranche, un chèque d'un montant de 1,218 milliard de FCFA aux propriétaires terriens du village d'Akpessekro. Cette enveloppe vient compléter à 3,750 milliards de FCFA, le total de la purge due aux propriétaires terriens du village d'Akpessekro, au titre des 250 ha aménagés qui accueillent déjà une dizaine d'entreprises dans la Zone industrielle de Yamoussoukro.



Bouaké, transport urbain : 73 bus déployés sur 8 lignes

Le leader du transport urbain compte déployer 73 bus qui desservent 8 lignes de 210 km. L'information a été livrée, hier, à la préfecture de région lors du lancement officiel du calendrier de déploiement de la SOTRA à Bouaké. Pour le ministre des Transports, Amadou Koné, "l'enjeu est l'amélioration de la mobilité, la circulation à travers un réseau de transport moderne de qualité, la sécurité routière, la création des emplois à Bouaké et la réduction du coût de la vie dans la cité".



Tarifcation des produits pétroliers, carburant, essence, diesel, gaz... les nouveaux prix dévoilés

Les nouveaux prix des produits pétroliers révélés ce mois de mars 2021 ne sont pas trop différents des prix du mois dernier. En effet, dans un communiqué, le ministère du Pétrole, de l'Énergie et des Énergies renouvelables, a annoncé les prix autorisés pour la période du lundi 1er au mercredi 31 mars 2021 inclus. Ainsi, au titre des tarifs valables sur l'ensemble du territoire national, les prix du litre du super sans plomb (essence) et du gasoil (diesel) sont fixés à 600 FCFA le litre comme en février 2021. Le litre du pétrole lampant est maintenu à 555 FCFA à l'ambient également. Pour la même période, les prix des gaz butane B 12,5 kg et celui du B6, les deux produits gaziers les plus populaires, sont maintenus respectivement à 5 200 FCFA et 2 000 FCFA comme en février 2021.

> Société



Début de la vaccination contre la Covid-19, hier : des autorités donnent l'exemple

La campagne de vaccination contre la Covid-19 a effectivement démarré en Côte d'Ivoire, hier lundi 1er mars 2021, trois jours seulement après la réception de 504 000 doses du vaccin Astra Zeneca/Oxford, dans le cadre du mécanisme Covax. Le ministre d'État, Secrétaire général de la Présidence, Patrick Achi, a donné le top départ de la campagne de vaccination, au Parc des sports d'Abidjan-Treichville. Comme pour donner l'exemple et rassurer les populations ivoiriennes quant à la fiabilité et à l'efficacité du vaccin, Patrick Achi s'est fait vacciner. La présente campagne de vaccination concerne prioritairement, les Forces de défense et de sécurité, le personnel soignant, le corps enseignant, les personnes âgées de plus de 50 ans et les personnes porteuses de maladies chroniques. La Côte d'Ivoire devient ainsi le premier pays au monde à lancer une campagne de vaccination contre la Covid-19 avec des vaccins du mécanisme Covax.



Covid-19 : 37 nouveaux cas, 88 guéris et 1 décès enregistrés hier

Le ministère de la Santé et de l'Hygiène publique a enregistré ce lundi 1er mars 2021, 37 nouveaux cas de Covid-19 sur 894 échantillons prélevés soit 4,1 % de cas positifs, 88 guéris et 1 décès. A la date du 1er mars 2021, la Côte d'Ivoire compte donc 32 791 cas confirmés dont 31 712 personnes guéries, 193 décès et 886

cas actifs. Le nombre total d'échantillons est de 424 625.



Éducation nationale / Recrutement des instituteurs adjoints : le concours ouvert hier lundi 1er mars

Le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle communique qu'il est ouvert, pour la session 2021, un concours direct d'entrée dans les Centres d'animation et de formation pédagogiques (CAFOP) au titre des instituteurs adjoints (IA). Les inscriptions commencent le lundi 1er mars 2021 et prennent fin le vendredi 23 avril 2021. Sont autorisés à se présenter, les Ivoiriens, titulaires du brevet d'études du premier cycle (BEPC), âgés de dix-huit (18) ans, au moins et trente-six (36) ans, au plus, au 31 décembre 2020.

Vu sur le Net

> Société



Vaccination contre la Covid-19 : la première phase prévue du 1er au 10 mars 2021

Le ministre d'Etat, Secrétaire général de la présidence de la République, Patrick Achi, a procédé le 1er mars 2021 au lancement de la première phase de la vaccination contre la Covid-19, prévue du 1er au 10 mars 2021. « Le vendredi 26 février, nous avons reçu les 504 000 premières doses de vaccins contre la Covid-19 destinées à la Côte d'Ivoire. Aujourd'hui, nous sommes extrêmement heureux et fiers de procéder au lancement de la campagne de vaccination contre la Covid-19 », a déclaré Patrick Achi qui a assuré, à cette occasion, que 1,5 million de doses supplémentaires seront reçues prochainement. (Source : CICG)

> Sport



Présidence de la CAF : après les pays de l'Afrique de l'Ouest, la candidature de Jacques Anouma expliquée au Kenya

Le ministre François Albert Amichia, émissaire du Président de la République, Alassane Ouattara, a remis le vendredi 26 février 2021 à Nairobi, un pli officiel à Uhuru Kenyatta, Président de la République du Kenya, représenté par son ministre des Affaires étrangères, Raychelle Omamo, dans le cadre de l'élection à la Confédération africaine de Football (CAF). Pour l'élection du président de la CAF le 12 mars 2021 à Rabat au Maroc, la Côte d'Ivoire par le truchement du ministre de la Ville poursuit son offensive diplomatique sous la supervision du Président Ouattara.

Agence de Presse

> Politique



Législatives ivoiriennes : Hamed Bakayoko appelle à des élections apaisées

Le Premier Ministre ivoirien Hamed Bakayoko qui séjourne à Paris en France depuis une dizaine de jours pour des raisons médicales, a appelé lundi les candidats aux législatives ivoiriennes à œuvrer pour une campagne et une élection apaisée. « (...) Pour les élections législatives du 06 mars, j'encourage tous les candidats à œuvrer pour une campagne et des élections apaisées », a écrit le Chef du gouvernement ivoirien sur son compte officiel Facebook.

> Société



Agir pour les jeunes 3 : 70 jeunes de Sakassou reçoivent des chèques

Des chèques d'un montant total de 31,5 millions FCFA ont été remis à 70 jeunes de Sakassou, dans le cadre de la phase 3 de l'opération « Agir pour les jeunes ». La cérémonie de remise de ces chèques s'est tenue samedi 27 février 2021, sous la présidence du préfet de Sakassou, Coulibaly Gando, et en présence d'un représentant du ministre de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes, Dri Bi Jacob.



Accédez à l'information officielle du Gouvernement de Côte d'Ivoire en un clic www.gouv.ci



@gouvci



@gouvci.officiel



gouvcivideo



Pour toute information, prière contacter la Division Information et Relations publiques pour le Développement du CICG.
Contact : +225 57 54 03 60 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures

